

Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a bénis de toutes sortes de bénédictions spirituelles dans les lieux célestes en Christ!» **Ephésiens 1:3**

Ce passage nous montre que Dieu nous a déjà béni de toutes sortes de bénédictions. Ainsi, nous devons le bénir pour ça. Nous comprenons à travers ce passage que les bénédictions de Dieu sont en même temps spirituelles, célestes et en Christ.

1.Bénédictions spirituelles

Celui qui a reçu Jésus comme Seigneur et Sauveur est béni. Si Dieu dit que vous êtes bénis, ça veut dire que vous l'êtes véritablement, même lorsque vous vivez le contraire.

Ce que vous vivez, n'annule en aucun cas la bénédiction de Dieu dans votre vie.

Dieu vous a béni de toutes sortes de bénédictions spirituelles. Cela veut dire qu'Il vous a tout donné sans rien laisser. Il vous a donné la santé, la guérison, la vie, la prospérité, le mariage, la fertilité, la fécondité, les enfants et la paix. Donc, sur le plan spirituel, nous ne manquons de rien. Quand Dieu nous regarde, Il nous voit comblés de toutes sortes de bénédictions. En même temps, Il voit un paradoxe: des gens bénis mais qui sont malheureux; des gens qui marchent avec les bénédictions mais qui souffrent. Nous souffrons

avec nos bénédictions dans la poche. Le problème est que ces bénédictions qui sont spirituelles, doivent quitter le domaine du spirituel pour devenir physique et matériel. Et ça, ce n'est pas de la responsabilité de Dieu mais la nôtre. Dans Genèse 1:27-28 la Bible dit: «Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme. Dieu les bénit, et Dieu leur dit: Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre.»

Adam et Ève étaient bénis par Dieu. Cette bénédiction était avant tout spirituelle. La suite n'était plus de la responsabilité de Dieu mais la leur. Ils devaient être féconds, se multiplier et remplir la terre.

Dieu ne fera pas ce que l'homme doit faire, Il ne fera que ce que l'homme ne peut pas faire.

Chacun doit jouer sa partition. Quand Dieu bénit l'homme, celui-ci doit savoir comment s'approprier la bénédiction de Dieu et la rendre effective dans sa vie. En nous bénissant, Dieu nous a mis dans les bonnes conditions pour l'expérimenter. C'est-à-dire que toutes les conditions sont réunies. Sinon, il ne laisserait pas à l'homme la mission de remplir la terre. Cela veut dire que les conditions sont réunies pour que tu sois heureux.

2. Bénédictions célestes

Les bénédictions de Dieu ne sont pas seulement terrestres mais aussi célestes. Elles ne viennent pas d'en bas, de la terre mais d'en haut, du ciel. Ce n'est pas un homme qui bénit mais c'est Dieu lui-même qui le fait. Les bénédictions de Dieu ne dépendent pas de notre sainteté, ni de nos mérites mais c'est la décision unilatérale de Dieu de bénir Ses enfants. C'est la grâce de Dieu. Si ces bénédictions viennent d'en haut, c'est-à -dire que la terre ne peut pas les révoquer. Donc, personne ne peut révoquer ce que Dieu a décidé pour son enfant. Ce que Dieu a arrêté pour toi ne peut être annulé par qui que ce soit.

Personne n'est plus fort que Dieu pour annuler ce qu'Il a déclaré.

Dans Esaïe 14:27 la bible dit: «L'Éternel des armées a pris cette résolution: qui s'y opposera? Sa main est étendue: qui la détournera?» Donc nous sommes des privilégiés parce que celui qui bénit est notre Père. Ce qui est intéressant est que Dieu lui-même ne peut pas annuler ta bénédiction. Puisqu'Il a béni, Il ne la révoquera pas. Ton péché ne change pas Dieu. Il ne va pas retirer ses bénédictions parce que tu as péché. Il avait béni Adam et Ève avant leur désobéissance. Quand ils ont désobéi, Il ne leur a pas retiré ses bénédictions. Romains 11:29 déclare: «Car Dieu ne se repent pas de ses dons et de son appel.» S'il y a quelqu'un qui peut bloquer ta bénédiction, c'est bien toi-même. De la même manière que c'est de la responsabilité de l'homme de matérialiser la bénédiction de Dieu dans sa vie, c'est aussi, de la même manière que le pouvoir de bloquer la bénédiction lui revient. Dieu avait béni le peuple d'Israël en leur donnant Canaan mais il leur revenaient d'en prendre possession. Dans Nombres 13:26-33 ils vont dire que ce pays où coulent le lait et le miel est occupé par un peuple puissant. Ce n'est pas le diable qui les a empêchés de prendre possession de Canaan, moins encore les fils d'Anak. Ils se sont eux-mêmes sous-estimés. Ils ont plus regardé à la difficulté qu'à celui qui a béni. Nous bloquons nos bénédictions nous mêmes avec nos propos et nos pensées.

3. En Christ

Nous avons été choisi par Dieu bien avant la fondation du monde. Il a fait de nous des saints sans défaut à ses yeux. En Christ, nous sommes

devenus enfants de Dieu, nous avons le pardon de nos péchés et nous sommes délivrés du mal. En Christ nous sommes héritiers de Dieu, nous avons le Saint-Esprit, nous avons la guérison de toutes nos maladies. Pour que la bénédiction quitte le domaine du spirituel pour devenir matériel, l'homme doit faire sa part.

Que doit-on faire pour matérialiser la bénédiction

Dieu lui-même nous dit ce que nous devons faire pour matérialiser ses bénédictions dans nos vies. Dans Ephésiens 1:3 l'apôtre Paul dit: «Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a bénis de toutes sortes de bénédictions spirituelles dans les lieux célestes en Christ!» Si vous voulez que ces bénédictions spirituelles se concrétisent, vous devez bénir Dieu de vous avoir bénit. Le faire prouve à suffisance que vous êtes d'accord avec Dieu. Cela doit se traduire par votre reconnaissance à Son égard. Vous allez le remercier et l'adorer. En agissant ainsi, vous êtes plutôt en train d'exercer votre foi. C'est donc votre foi qui va prendre ce qui était dans le domaine spirituel et le rendre matériel et physique. Vous comprenez que la foi qui rend physique les bénédictions spirituelles doit être confessée.

La foi qui n'est pas confessée, n'est pas une foi agissante.

Vous devez confesser ce que vous croyez. Ne dites pas que vous avez la foi tout en gardant le silence. Si vous confessez ce que vous croyez, vous finirez par les vivre. Ne confessez pas qu'une fois, ni deux mais confessez jusqu'à ce qu'elles se matérialisent. Dieu a déjà fait sa part, Il nous a béni de toutes sortes de bénédictions. C'est notre responsabilité de nous en approprier. Tout dépend de notre attitude. Il nous propose lui-même la bonne attitude, celle d'exercer notre foi. Elle nous permet de transformer ce qui est spirituel en matériel. Ne soyons pas comme Israël qui avait refusé de prendre possession de Canaan. Notre situation est différente c'est vrai, c'est pour cela qu'elle nécessite la foi et la solution sera aussi différente.

Vous devez confesser ce que vous croyez. Ne dites pas que vous avez la foi tout en gardant le silence. Si vous confessez ce que vous croyez, vous finirez par les vivre. Ne confessez pas qu'une fois, ni deux mais confessez jusqu'à ce qu'elles se matérialisent. Dieu a déjà fait sa part, Il nous a béni de toutes sortes de bénédictions. C'est notre responsabilité de nous en approprier. Tout dépend de notre attitude. Il nous propose lui-même la bonne attitude, celle d'exercer notre foi. Elle nous permet de transformer ce qui est spirituel en matériel. Ne soyons pas comme Israël qui avait refusé de prendre possession de Canaan. Notre situation est différente c'est vrai, c'est pour cela qu'elle nécessite la foi et la solution sera aussi différente.



Si nous pouvons vous aider à avancer dans la voie de Dieu par la prière ou des conseils tirés de la Bible, veuillez nous conctater au :

- **f** CEF La Banniere
- www.labanniere.org
- +243 81 68 87 480
- @ contact@labanniere.org
- 212-14, Avenue Essandja, Bon-Marché, Réf.: Hôtel Phénix



